La mythique Route 66

Jours:	18
Prix à partir de:	2100 EUR Vol international non inclus
Confort:	★★★☆☆
Difficulté:	★★★☆☆

Moto Histoire

La **Route 66** est incontestablement un mythe aux États-Unis. Appelée aussi la "Mother Road", cette route traverse les États-Unis sur plus de 4000 km. Cette route mythique est la parfaite route pour les passionnés de **Harley Davidson**, de **Mustang** ou tout simplement pour l'histoire et le **folklore de cette route légendaire**. A bord de votre moto, d'un cabriolet ou du véhicule de votre choix, vous visiterez une multitude de paysages, **tous autant différents les uns des autres**. Des plaines agricoles, aux paysages rocheux, en passant par l'univers Far West, la route 66 est fascinante par son histoire et ses nombreux arrêts authentiques. Ses stations-service 100% typiques et ses stops dans les restaurants et boutiques western font de cette route une légende à traverser au moins une fois dans sa vie.

Jour 1. Arrivée

Chicago

- Arrivée à **Chicago** et découverte du centre ville en fin d'après midi selon votre heure d'arrivée.

Hébergement | The Congress Plaza Hotel

Jour 2. Début de la Route 66

Chicago
325km - 3h 20m
Springfield, IL

- Prise en charge de votre véhicule de location et direction **Springfield**. En quittant Chicago vous découvrirez le célèbre **panneau indiquant le début de la Route 66**. La route légendaire commence ! Sur la route vous verrez aussi de vieilles pompes à essence et des relais routiers.

Hébergement | Baymont by Wyndham Springfield

Jour 3. La traversée du Mississippi

Springfield, IL
155km - 1h 30m
St. Louis

- Une fois arrivé à St Louis, visitez la **Gateway Arche** et les célèbres clubs de blues de la ville.
- Sur la route vers **St Louis**, vous découvrirez des lieux typiques comme le **Mustang Corral** où sur plus de 1.5 hectares vous y verrez des Mustangs de toutes les époques. Vous traverserez également le **Mississippi** et son célèbre point ***« The Chain of Rocks bridge »***.

Hébergement | Hotel Avyan

Jour 4. Découverte des villages ruraux de la Route 66

St. Louis
350km - 3h 20m
Springfield, MO

- Au grès des paysages des forêts et des prairies, vous découvrirez les **cavernes célèbres de Meramec**.
- Visitez également le **village de Cuba**, connu pour ses arts muraux et son atmosphère folklorique.

Hébergement | Baymont By Wyndham South Hwy 65

Jour 5. Visite de la surprenante ville de Carthage

Springfield, MO
295km - 2h 50m
Tulsa

- En vous dirigeant vers **Tulsa** vous y découvrirez l'**iconique ville de Carthage**, qui a inspirait Retour vers le Futur mais également les camions du dessin animé Cars. Faites également un arrêt dans la **ville de Catoosa**, pour y voir l'attraction insolite de la Route 66: Une baleine bleue !

Hébergement | Aloft Tulsa Downtown

Jour 6. Découverte des musées typiques

Tulsa
175km - 1h 40m
Oklahoma City

- La ville d'**Oklahoma City** est connue pour ses musées sur la Conquête de l'Ouest et ses restaurants spécialisées dans les plats aux BBQ. Régalez-vous !

Hébergement | Governors Suites Hotel

Jour 7. Arrêt culinaire façon Texas !

- Connu pour ses restaurants BBQ et ses steak house, la ville d'Amarillo est parfaite pour les amateurs de viandes: Arrêtez-vous manger à l'incontournable **Big Texan Steak House**, une expérience gustative et locale incroyable !
- En route vers le **Texas** ! Au grès des kilomètres vous découvrirez des stations services typiques et des magasins de souvenirs 100% Route 66.

Oklahoma City
420km - 4h
Amarillo

Hébergement | Holiday Inn Express & Suites Amarillo

Jour 8. Visite du Cadillac Ranch

- En quittant Amarillo vous découvrirez le **Cadillac Ranch** où plus de 10 anciennes voitures Cadillac sont enterrées dans la terre: Souvenir garanti !
- En vous dirigeant vers Santa Fe vous découvrirez également les charmantes villes 100% Route 66 de **Tucumcari et Montoya**.

Amarillo
450km - 4h 10m
Santa Fe

Hébergement | Santa Fe Motel & Inn

Jour 9. Flânez dans le centre historique de Santa Fe

- Une fois arrivé à Santa Fe, visitez son centre ville historique avec son marché artisanal.
- Découvrez également l'**historique ville de Taos Pueblo**, classé au patrimoine de l'Unesco.

Santa Fe

Hébergement | Santa Fe Motel & Inn

Jour 10. Découverte du Nouveau Mexique

- En arrivant à Gallup, découvrez les trading Posts Indiens de la ville.
- Sur la route vers **Gallup** une multitude de choses vous attendent: Découvrez le **Rio Grande** et son téléphérique le plus long du monde, visitez aussi la **ville d'Albuquerque** avec son train à vapeur et ses restaurants typiques.

Santa Fe
320km - 3h
Gallup

Hébergement | Historic El Rancho

Jour 11. Journée 100% Route 66

Gallup
150km - 1h 30m
Holbrook

- Visitez le **parc national de Petrified Forest** et de **Painted Desert**. Une merveille de la nature !
- Partez à la découverte de la ville 100% **Far West d'Holbrook** et ses alentours.

Hébergement | Brad's Desert Inn

Jour 12. Partez explorer le Grand Canyon

Holbrook
200km - 2h
Williams

- Vous pouvez également visiter aujourd'hui le magnifique **Grand Canyon National Park**, cependant levez-vous très tôt afin d'avoir assez de temps pour le visiter comme il se doit.
- Vous découvrirez les célèbres panneaux de la Route 66 mais également le **surprenant Meteor Crater**, le site d'impact d'une météorite.

Hébergement | Grand Canyon Hotel

Jour 13. Découvrez la plus belle portion de la Route 66

Williams
250km - 3h 30m
Las Vegas

- Journée 100% Route 66 ! Dirigez-vous vers Las Vegas en prenant la plus belle portion de route de la **Route 66**. Vous y découvrirez l'authenticité et l'esprit de cette légendaire route. Entre ses villes Far West, ses bars et ses stations services, le dépaysement est total.

Hébergement | Luxor Hotel & Casino

Jour 14. Visite de la célèbre ville du Péché : Vegas !

Las Vegas

- Une fois arrivé à **Las Vegas**, laissez-vous embarquer par la frénésie et l'ambiance unique de cette ville qui ne dort jamais !

Hébergement | Luxor Hotel & Casino

Jour 15. Découverte d'un village fantôme

Las Vegas
250km - 2h 20m
Barstow

- Après avoir repris vos esprits de la ville des péchés, changez d'atmosphère en découvrant le célèbre **village fantôme de Galico** et le légendaire **Bagdad Café.**

Hébergement | Route 66 Motel

Jour 16. Découverte de la ville des Anges : Los Angeles !

Los Angeles

Hébergement | Holiday Inn Express Los Angeles Airport

Jour 17. Dépôt de la voiture

Los Angeles

- Continuez la visite de Los Angeles et ses quartiers.
- Vous déposerez votre véhicule de location le jour 17 en fin d'après midi.

Jour 18. -

Carte itinéraire

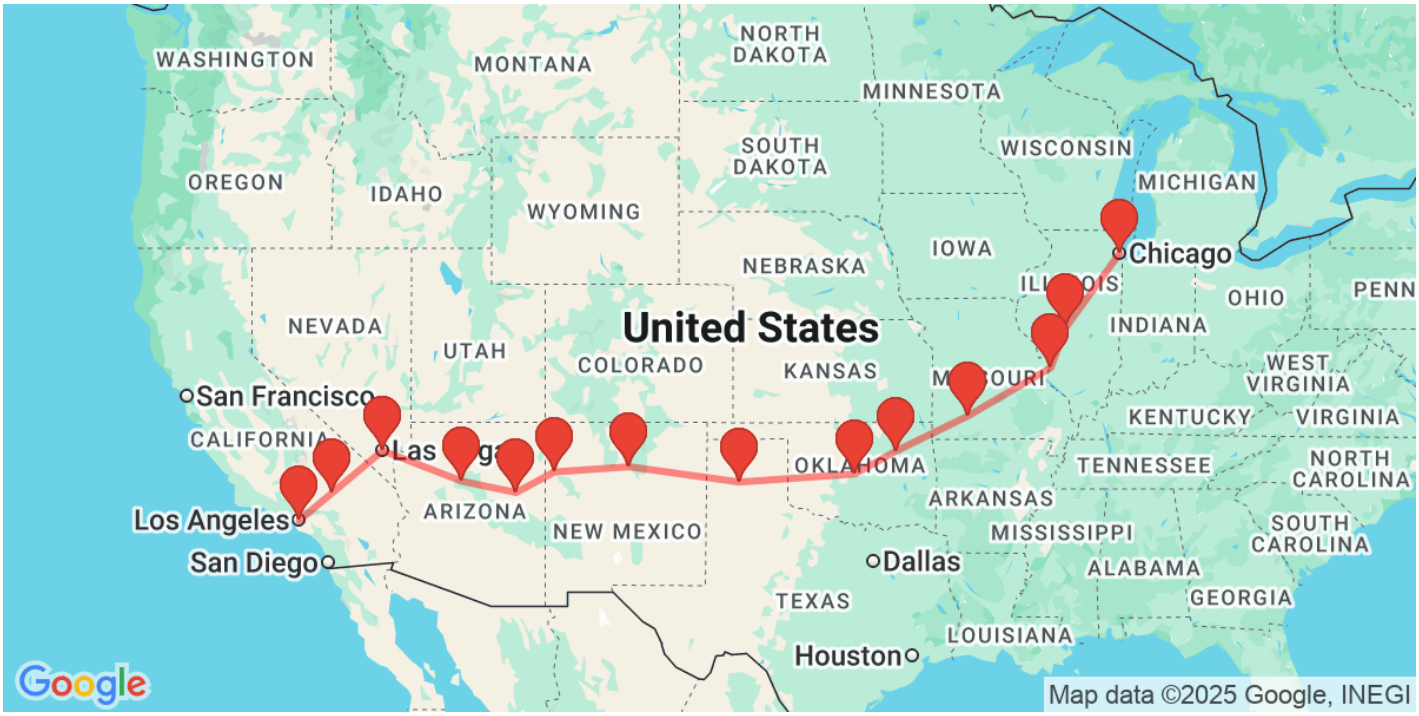

Tarif par personne pour un circuit privatisé

2-2
2100 EUR

Inclus

- 17 nuits dans les hôtels mentionnés ou similaires.
- Location d'une voiture SUV intermédiaire avec toutes les assurances et taxes locales (sauf roadside assistance plus)
- Carnet de route 100% personnalisé
- Assistance locale sur place
- Service conciergerie sur place

Non inclus

- L'assurance voyage (en option)
- Les vols (en option)
- Les activités (en option)
- Tout ce qui n'a pas été mentionné dans ce prix comprend.
- Les transferts hôtel – concessionnaire auto/moto (en option)
- Frais de dépôt dans une autre ville de la voiture
- Location d'une moto Electra Glide ou autre modèle avec ses assurances (en option)

Informations supplémentaires

Conditions générales de vente

Modalité d'inscription

Toute demande d'inscription doit être effectuée par e-mail auprès de l'Agence Locale ou directement en ligne depuis l'Espace Client accessible depuis le site internet de l'Agence Locale ou le site de notre regroupement www.nomadays.fr.

Pour se connecter à l'Espace Client, il suffit de saisir l'identifiant et le mot de passe déterminés lors de la première connexion.

L'inscription est considérée comme définitive une fois le formulaire de réservation en ligne complété et à réception du règlement de l'acompte et/ou du solde en fonction de la date d'inscription.

Selon les prestations choisies et les règlements du pays, une photocopie du passeport pourra être demandée par l'Agence Locale. En cas de non envoi de la photocopie du passeport dans les délais indiqués par l'Agence Locale, celle-ci ne pourra pas garantir la bonne exécution des prestations réservées.

Une fois le paiement effectué, un e-mail de confirmation est envoyé au Client. Il comprend la confirmation du règlement ainsi que la facture électronique téléchargeable.

Un accusé de réception est envoyé au Client par voie électronique. Dans l'hypothèse où le Client ne recevrait pas l'accusé de réception, la réservation serait néanmoins définitive à compter de sa réception par l'Agence Locale.

Modalité de paiement

Inscription réalisée plus de 45 jours avant la date du départ

Un acompte de 50% (cinquante pour cent) du montant total des prestations est à payer à la signature de ce bon de commande. Ce paiement confirme et garantit au client la réservation des prestations demandées. L'acompte de 50% (cinquante pour cent) doit être accompagné d'un exemplaire du bon de commande et des annexes possibles paraphés et signés par voie électronique. L'acompte devra au minimum couvrir 100% du prix des billets d'avion et au moins 20% des services terrestres.

Le solde devra être réglé, sans rappel de l'agence locale, au plus tard 45 jours précédant la date d'arrivée du client.

Inscription réalisée moins de 30 jours avant la date du départ

Le Client doit régler en une seule fois la totalité du montant du voyage.

Moyens de paiements

À la confirmation de votre réservation, votre agent locale vous préparera votre facture électronique, éditée au nom du collectif d'agences locales Nomadays, agence de voyage dûment immatriculée en France. Les paiements se font soit :

- par carte bancaire en ligne et sans frais, depuis les liens de paiements disponibles sur la facture électronique.
- par virement bancaire sur le compte de l'agence de voyage Nomadays, basée en France et dûment immatriculée.

La facture électronique est mise à jour à chaque réception de paiement, et reste consultable à tout moment depuis l'Espace Client. Elle est entre autre téléchargeable et imprimable.

Conditions d'annulation

Conditions et frais d'annulation

Dans le cas où le Client se trouverait dans l'obligation d'annuler le voyage, il devra en informer l'Agence Locale et son assureur par tout moyen écrit permettant d'avoir un accusé réception, dès la survenance du fait générateur de cette annulation. La date d'émission de l'écrit sera retenue comme date d'annulation pour la facturation des frais d'annulation. En règle générale, la compagnie d'assurance apprécie, en fonction des documents que le Client lui communique directement, la date du fait générateur à l'origine de la décision d'annuler le voyage pour accepter de rembourser les frais d'annulation.

Barème des frais d'annulation totale :

- Jusqu'à 61 jours avant la date d'arrivée : $300 par personne pour frais de dossier.
- Entre 60 et 41 jours avant la date d'arrivée : 50 % de frais d'annulation/de résiliation, calculé soit sur l'ensemble du prix si tout le groupe est défaillant, soit sur le prix par personne multiplié par le nombre de participants défaillants,
- Dans les 40 jours avant la date d'arrivée : 100% de frais d'annulation/de résiliation, calculé soit sur l'ensemble du prix si tout le groupe est défaillant, soit sur le prix par personne multiplié par le nombre de participants défaillants.

Dans certains cas, Vacances America ne peut annuler certains services prépayés, non annulables ou annulables sous pénalités financières (Billet d'avions, location voiture, moto ou certains hôtels chargeant des frais en cas d'annulation, excursions, spectacles etc.).

Barème des frais d'annulation partielle, sauf cas particuliers :

Si un voyageur inscrit à un voyage privatisé annule sa participation, alors que le voyage est maintenu pour les autres participants :

- pour les prestations personnelles (non partagées) : le barème des frais d'annulation ci-dessus sera appliqué pour le voyageur qui annule.
- pour les prestations partagées : des frais égaux à 100%, quelle que soit la date d'annulation, seront facturés au participant qui annule sur sa quote-part des prestations partagées du voyage.

Lorsque plusieurs clients se sont inscrits sur un même dossier et que l'un d'eux annule son voyage, les frais d'annulation sont prélevés sur les sommes encaissées pour ce dossier, quel que soit l'auteur du versement.

En cas d'annulation, pour quelque raison que ce soit, les frais extérieurs au voyage souscrit chez l'Agence Locale et engagés par le Client tels que, frais de transport jusqu'au lieu de départ du voyage et retour au domicile (billets d'avion, de train ou de bus), frais d'obtention des visas, documents de voyages, frais de vaccination, ne pourront faire l'objet d'un quelconque remboursement.

Cession de contrat

En cas de cession du contrat, le Client est tenu d'en informer l'Agence Locale au plus tard 7 jours avant le départ par e-mail. Cette cession est possible sous réserve de disponibilité du transport aérien et du niveau adéquat du cessionnaire. Elle pourra entraîner des coûts supplémentaires (notamment en cas de modification de billet d'avion et de prestations nominatives), qui seront facturés au cessionnaire désigné. En tout état de cause, le cédant et le cessionnaire sont tenus solidairement du paiement du prix du voyage et des frais complémentaires éventuels.

Passeport et visa

Passeport

Tout ressortissant français doit obligatoirement se munir d'un passeport valide pour entrer sur le territoire américain.

Les ressortissants français sont exemptés de visa, ce qui ne veut pas dire que le simple passeport suffira pour franchir la frontière.

L'ESTA (Electronic System for Travel Authorization)

L'ESTA a été mis en place en 2009 pour remplacer l'ancienne feuille verte. Tous les ressortissants des pays membres du VWP (Visa Waiver Program) dont la France ont besoin de se munir de cette autorisation pour voyager aux États-Unis.

L'ESTA est obligatoire pour entrer aux États-Unis ! Il se présente sous forme de formulaire à remplir en ligne pendant l'organisation de votre voyage et doit être validé avant le départ. Le denier délai est de 72h avant le départ après ça, l'ESTA ne pourra pas être validé et vous ne pourrez pas entrer sur le sol américain. Il faut compter 14$ pour obtenir ce droit d'entrée, le paiement se fait en ligne sur le site officiel.

L'ESTA est obligatoire pour tous les voyageurs souhaitant séjourner moins de 90 jours. Il n'y a pas d'exemption pour les enfants, eux aussi sont dans l'obligation d'avoir leur formulaire validé en main. Celui-ci est valide 2 ans ou jusqu'à la date d'expiration de votre passeport.

Une fois l'autorisation validée, il vous faut l'imprimer et la conserver dans un endroit facilement accessible, avec votre passeport par exemple.

Le visa

Pour toute personne souhaitant voyager plus de 90 jours aux États-Unis, il est nécessaire de faire une demande de visa. Selon le motif de votre séjour, plusieurs visas sont possibles : étude, stage, emploie, compétition de sport, journalisme…

Pour faire une demande de visa américain, il faut suivre à la lettre les procédures et remplir les formulaires correspondant à la demande. Un rendez-vous doit être pris au consulat des États-Unis avec un officier américain.

Assurance

ASSURANCES ANNULATION ET ASSISTANCE

Pour participer à nos voyages, vous devez impérativement être assuré en assistance-rapatriement et frais médicaux à l'étranger.

Votre agence locale vous encourage à prendre connaissance du contrat spécifique élaboré avec notre partenaire **CHAPKA ASSURANCES et AXA ASSISTANCE**.
Pour souscrire à une assurance, connaître les garanties et les tarifs, suivez le lien ci-dessous.

CAP EXPLORER : La solution d'assurance complète conçue pour vivre sereinement votre voyage !

Choisissez la formule qui vous correspond le mieux:

- Explorer'Multirisque
- Explorer'Annulation
- Explorer'Assistance
- Explorer' Complémentaire Carte Bancaire

Spécifiques à nos voyages, nous suggérons fortement d'y souscrire.
Si vous choisissez de souscrire à l'une de ces formules, la convention détaillant l'ensemble des garanties et les modalités de déclaration du sinistre sont disponibles sur le site Internet de l'assureur.

Votre agence locale en aura connaissance, mais seul le participant est responsable du respect des procédures de déclaration de tout sinistre. Le participant doit donc conserver cette convention avec lui pendant toute la durée de son voyage.